

# Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en didactique des langues

## Projet de modification de programme

---

### Préparé par

Thomas Cobb  
Responsable des programmes de 2<sup>e</sup> cycle  
Département de didactique des langues  
2012-2013

Et par France Boutin  
Responsable des programmes de 2<sup>e</sup> cycle  
Département de didactique des langues  
2009-2012

21 août 2012

# Table des matières

---

## **1- RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME .....**

- 1.1 Identification du programme.....
- 1.2 Historique et problématique du programme.....

## **2 – PROJET DE MODIFICATION.....**

- 2.1 Nature de la modification.....
- 2.2 Description de la modification .....
- 2.3 Justification de la modification.....
- 2.4 Ressources nécessaires.....

## **3 – ANNEXES**

- 1 Courriel d’Anne Millette,  
Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire (DFTPS)
  
- 2 Lettre d’appui des organisations Regroupement des Conseillères et Conseillers Pédagogiques Anglais Langue Seconde (RCCPALS), Regroupement des Responsables des Enseignants d’Anglais Langue Seconde (RREALS), et Société de la Promotion de l’Enseignement de l’Anglais au Québec (SPEAQ)

Dans ce document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d’alléger le texte.

## 1- IDENTIFICATION DU PROGRAMME

### 1.1 Description du programme

Genre du programme	Programme court de 2 <sup>e</sup> cycle (15 crédits)
Nom du programme	Programme court de 2 <sup>e</sup> cycle en didactique des langues
Code(s) du programme	0756
Grade ou diplôme	
Caractéristiques du programme	Programme départemental
Particularités du programme <i>(utiliser l'espace nécessaire, <b>sans limite</b>)</i>	

## 1.2 Historique et problématique du programme

Nature et date de la dernière évaluation

avec experts externes

Date de la dernière modification majeure

Quelle a été l'évolution du programme durant les 5 dernières années (évaluation, modifications, évolution du corps professoral, évolution des effectifs étudiants, etc.)? Quelle est la situation actuelle du programme?

*(utiliser l'espace nécessaire, sans limite)*

### Historique :

#### Département de didactique des langues

Le Département de didactique des langues faisait partie du Département de linguistique et de didactique des langues jusqu'en 2009. Suite à la scission du Département de linguistique et de didactique des langues, le Département de didactique des langues a été rattaché à la Faculté des sciences de l'éducation. Ce rattachement coïncidait avec l'émergence de la didactique des langues comme discipline autonome au niveau national et international et suivait la tendance des universités canadiennes à intégrer leur département de didactique des langues à leur Faculté des sciences de l'éducation (par exemple, l'Université Concordia). Des modifications de programme ont été apportées à ce moment facilitant l'intégration du programme à la Faculté des sciences de l'éducation.

#### Évolution du corps professoral

Au moment de la scission du Département de linguistique et de didactique des langues, 14 professeurs étaient en poste pour répondre à la formation initiale et continue des enseignants en didactique des langues. De ce nombre, quatre professeurs de didactique des langues ont choisi de demeurer au département de linguistique. Au moment de la création du département de didactique des langues, le 1er septembre 2009, ce département était composé de 10 professeurs et de deux professeurs invités. Depuis ce jour, deux professeurs sont partis à la retraite, un nouveau professeur a été embauché en juin 2010, deux nouveaux professeurs sont entrés en fonction au trimestre hiver 2011, trois autres en juin 2011, et une autre en juin 2012. Le Département de didactique des langues compte à ce jour 15 professeurs et deux professeurs invités. Le Département de didactique des langues a obtenu l'approbation pour l'embauche de deux nouveaux professeurs au cours de 2012-2013, et donc pourra compter sur la collaboration de 17 professeurs et deux professeurs invités en juin 2013. Le tableau à la fin de ce document présente une liste de nos 15 professeurs actuels, en lien avec les modifications de programme proposées (Tableau 2).

#### Études de deuxième cycle au Département de didactique des langues

Le Département de didactique des langues a pour mission de contribuer au développement de la recherche et à l'avancement des connaissances concernant la didactique de la langue orale, de la

lecture et de l'écriture tant en français langue première, seconde et étrangère qu'en anglais langue seconde et étrangère. Il offre une formation à la fine pointe des recherches dans le domaine pour la formation des futurs enseignants de langue première, seconde et étrangère. En didactique de la lecture, de l'écriture, de la grammaire et de l'oral, il contribue aux autres programmes de formation à l'enseignement.

Les programmes de cycles supérieurs visent la formation de spécialistes initiés à la recherche et qui désirent parfaire leur cheminement professionnel en relevant de nouveaux défis, comme celui de conseiller pédagogique ou d'enseignant-ressource; poursuivre des études au niveau doctoral; ou accéder immédiatement au marché du travail. Ces programmes s'adressent également au personnel cadre et aux enseignants dédiés à l'avancement des connaissances et au développement de programmes visant l'apprentissage de la langue orale et écrite. Les profils en français langue d'enseignement, en français ou anglais langue seconde ou étrangère, permettent une formation pointue.

Nos programmes, à l'été 2012, sont les suivants :

- une maîtrise recherche en didactique des langues (programme 3123, 45 crédits, avec mémoire);
- un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en didactique des langues (programme 3556, 30 crédits; connu jusqu'en 2009 comme étant le programme Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement du français, programme 3826);
- programme court de deuxième cycle en didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture (programme 0480, 12 crédits; connu jusqu'en 2009 comme étant le Programme court en psycholinguistique appliquée aux difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture, programme 0640).
- un programme court en didactique des langues, objet de la présente modification (programme 0356, 15 crédits, connu jusqu'en 2004 comme étant le programme court en enseignement du français, programme 0756),

#### Programme court en didactique des langues (0356)

Le but actuel de ce programme court de 15 crédits en didactique des langues est d'offrir la possibilité aux étudiants d'amorcer une formation universitaire de deuxième cycle en didactique des langues et ainsi s'engager dans un processus de formation continue dans cette discipline grâce aux passerelles vers les programmes de DESS et de maîtrise en didactique des langues. Il offre aussi une possibilité de diplomation aux étudiants qui se sont inscrits en maîtrise et qui se voient dans l'impossibilité de concilier travail, famille, études et surtout rédaction d'un mémoire. Il importe de mentionner que nos étudiants de cycles supérieurs sont majoritairement de jeunes femmes, mères de jeunes enfants qui enseignent à temps plein.

Le programme court de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement du français (0356) a été créé en novembre 2000 et a été offert pour la première fois aux étudiants de la cohorte d'automne 2001. Il a fait l'objet de

modifications mineures au niveau de ses conditions d'admission en septembre 2004, et ensuite il a été rattaché à l'Unité de programmes de cycles supérieurs du Département de didactique des langues de la Faculté des sciences de l'éducation en 2011. Des modifications mineures (changements des noms et des descripteurs de cours) ont été apportées à ce moment facilitant l'intégration du programme à la Faculté des sciences de l'éducation. Le nom Programme court en enseignement du français est devenu Programme court en didactique des langues, et le numéro de programme a changé de 0356 à 0756.

Les inscriptions au Programme court comme il existe actuellement sont faibles. Le Tableau 1 montre le total d'inscriptions de nouveaux et d'anciens étudiants pour le Programme Court et le DESS en didactique des langues.

**Tableau 1 : Inscriptions au programme (total 0756 et 0356)**

(source : STININ, avril 2012)

Session	Nouveaux	Anciens	Total
E2007	0	1	1
A2007	4	0	0
H2008	0	4	4
<b>Total AA 2007-8</b>	<b>4</b>		
E2008	0	1	1
A2008	1	3	4
H2009	1	1	2
<b>Total AA 2008-9</b>	<b>2</b>		
E2009	0	1	1
A2009	4	3	7
H2010	0	3	3
<b>Total 2009-10</b>	<b>2</b>		
E2010	0	1	1
A2010	0	0	0
H2011	2	1	3
<b>Total AA 2010-11</b>	<b>2</b>		
E2011	-	-	-
A2011	4	0	4
H2012	1	2	3
<b>Total AA2011-12</b>	<b>5</b>		

### Pertinence des études en didactique des langues

L'enseignement des langues s'est développé au cours des trente dernières années, grâce à d'intenses recherches en didactique des langues et en linguistique appliquée, partout dans le monde mais surtout en Amérique du nord. Ces recherches ont mené à une véritable prise de conscience de l'importance des habiletés linguistiques. Et cela dans trois domaines : (1) le rôle des habiletés linguistiques pour l'apprentissage en général (les sciences, mathématique, etc.); (2) le rôle des habiletés linguistiques dans la vie économique d'une société et des individus; et (3) les

effets bénéfiques de la maîtrise de la langue première causés par l'ajout d'une langue seconde ou additionnelle.

Plus précisément :

- (1) Les données issues des recherches nous montrent que les problèmes d'apprentissage à l'école sont liés aux habiletés linguistiques en langue première, particulièrement les difficultés en lecture, plus qu'aux habiletés spatiales, mathématiques, motrices ou autres. Les recherches montrent aussi que le fort taux de décrochage scolaire au secondaire est corrélé avec la réussite des premiers apprentissages en lecture davantage qu'à la réussite des tests d'intelligence comme ce fut longtemps le cas. (Voir réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation.)
- (2) De bonnes habiletés dans une langue seconde sont maintenant exigées pour la plupart des emplois intéressants. C'est particulièrement vrai dans un milieu comme le Québec qui compte sur de nombreux échanges commerciaux et touristiques avec des personnes qui ne comprennent pas le français.
- (3) Apprendre une langue seconde est maintenant reconnu comme ayant des bénéfices majeurs pour une personne et peu de risques pour le développement de sa langue première. Les recherches en psycholinguistique ont montré que l'apprentissage de la langue seconde ne se fait pas au détriment de la langue première, ce qui a permis de diminuer les craintes à cet égard.

Ces raisons ont amené le gouvernement du Québec à adopter des mesures qui favoriseront le bilinguisme des jeunes québécois. En 2006, le MELS a annoncé que l'anglais serait enseigné dès le premier cycle du primaire (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année). Plus récemment, il s'est aussi engagé à implanter l'enseignement intensif de l'anglais en 6<sup>e</sup> année du primaire d'ici les cinq prochaines années. Pour que cela puisse se faire, il faut des enseignants formés en grand nombre. Pas moins de 1200 nouveaux enseignants de l'anglais intensifs sont requis (Anne Millette, MELS, données citées par la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire, le DFTPS, voir annexe 1). Il est essentiel que ces enseignants soient conscients du développement du langage, des écueils et des succès dans l'apprentissage d'une langue seconde, au-delà de l'aide que l'on peut apporter à un touriste qui veut commander un repas dans des vacances aux États-Unis.

### **Problématique du programme**

Comme le démontre le Tableau 1 plus haut, très peu d'étudiants s'inscrivent dans le programme. Pourtant, beaucoup s'inscrivent pour le Programme court en didactique cognitive (programme 0640) et pour la maîtrise recherche, bien que souvent ils ne le terminent pas. Selon les statistiques du SPARI (Service de planification académique et de recherche institutionnelle de l'UQAM), le taux de déperdition était de plus de 60% en 2007-8 (on tentera de remédier à ce problème par la modification en cours de préparation du programme de maîtrise). Le programme court en didactique des langues n'a jamais été évalué, puisqu'il n'existait pas pour la période d'évaluation de cinq ans, mais ce manque d'intérêt peut être expliqué par les éléments suivants.

### Cheminement, offre de cours et structure du programme

En dépit du changement de nom survenu lors de la scission du Département de linguistique et de didactique des langues, le programme n'est pas vraiment différent de ce qu'il était avant la modification (Résolution 2011-CE-11743, par laquelle s'est opéré le transfert du programme au nouveau département de didactique des langues). Le programme porte donc présentement surtout sur l'enseignement du français ou la didactique des langues en général; il n'y eut en fait aucun ajout de cours en langue autre que le français (tel que l'anglais). Or, comme nous l'avons vu plus haut, l'enseignement de l'anglais est devenu au cours des dernières années un enjeu important dans le système d'éducation et le programme se prive d'étudiants en ne leur offrant la possibilité d'être formés au deuxième cycle dans ce domaine spécifique.

Le programme ne permet pas non plus aux étudiants de suivre un cursus spécialisé dans les grands champs de la didactique des langues : langue première et langue seconde. Les approches dans ces deux disciplines sont différentes et un étudiant peut avoir du mal à développer une spécialité, en particulier en langue seconde, qui n'est desservie que par trois cours, DDL8211 Théories et recherches en didactique d'une langue seconde ou étrangère, DDL8220 Didactique d'une langue seconde ou étrangère, et par un séminaire à contenu variable : DDL824X. Pour pallier à ce manque, le cours DDL8430 Didactique de la grammaire est offert à deux groupes-cours, l'un en langue première, l'autre en langue seconde. Les inscriptions à ce cours indiquent que deux fois plus d'étudiants choisissent la didactique des langues secondes :

A2011 : Groupe L1 : 8 ; Groupe L2 : 18

Ceci correspond à ce qui avait été relevé dans le rapport d'évaluation de la concentration didactique des langues (3851) de la maîtrise en linguistique en 2008 (63% d'étudiants inscrits au profil L2 et 37% au profil L1<sup>1</sup>). Et cette tendance continue : en date de l'été 2012, c'est 22,6% au profil L1 et 77,4% au profil L2. Cette impossibilité pour un étudiant de se spécialiser rend le programme peu attrayant. La pertinence du programme peut donc être mise en cause, dans sa forme actuelle, les étudiants ne voyant pas dans quel objectif précis ils s'y inscriraient, d'autant que la plupart des cours offerts ne correspond pas au profil de choix des étudiants.

### Admission au programme

Les conditions d'admission telles que formulées présentement sont un frein à l'admission de nouveaux étudiants en didactique des langues. En effet, un brevet d'enseignement en FL1, FL2 ou AL2 est nécessaire pour admission sans propédeutique. Sans brevet, une propédeutique allant jusqu'à 15 crédits est souvent imposée – pour un programme de 15 crédits qui ne mène toujours pas au brevet d'enseignement, ce n'est pas très attirant pour les candidats potentiels. Le programme semble donc réservé à des étudiants déjà dans le domaine de la didactique des langues. Il importe d'élargir la base d'admission en permettant à des étudiants de profils divers et surtout avec un brevet dans une autre discipline de s'inscrire au deuxième cycle en didactique des

---

<sup>1</sup> Mai 2008, p. 86; à cause des différends entre les didacticiens des langues et les linguistes au sein du département sur les conclusions à en tirer, ce rapport n'a jamais été soumis à la Commission des études

langues tout en adaptant le programme pour permettre aux étudiants qui en ont besoin de s'initier à la discipline.

Pour ces raisons, le programme, pour l'instant une simple banque de cours au choix accessible presque exclusivement aux étudiants déjà initiés à la didactique des langues, n'est pas devenu une occasion pour les étudiants d'amorcer une formation universitaire de deuxième cycle en didactique des langues et, pour le département, un moyen de recruter de nouveaux étudiants aux cycles supérieurs : il s'agit plutôt d'un prix de consolation pour le temps et les efforts investis dans une maîtrise manquée. Il s'agit donc, finalement, d'une porte de sortie et non d'une porte d'entrée pour les études de deuxième cycle à la Faculté des sciences de l'éducation.

### Demandes du milieu

En plus de ces enjeux intrinsèques au programme, des demandes spécifiques sont venues du milieu de l'éducation. Aux considérations générales issues des annonces du MELS mentionnées plus haut doivent en effet être ajoutées des demandes des commissions scolaires, qui cherchent une voie pour permettre à leurs enseignants de changer de discipline, en passant à la didactique des langues. Les besoins des commissions scolaires sont particulièrement marqués en enseignement de l'anglais langue seconde. Or notre programme court, dans sa forme actuelle, ne permet pas ces changements de champ aux enseignants en emploi et n'offre pas de formation en didactique de l'anglais langue seconde.

Pour que leur soit permis le changement de champ, les enseignants doivent avoir suivi un programme de quinze crédits dans la nouvelle discipline, le cas échéant en enseignement du français langue d'enseignement, du français langue seconde et de l'anglais langue seconde. Suite aux demandes faites au cours de la dernière année par les représentants des commissions scolaires, les modifications proposées dans ce document au programme court en didactique des langues et celles à venir à la maîtrise (incluant la création d'un profil menant au brevet d'enseignement) ont été soumises aux intervenants et ont reçu leur appui (voir annexe 2).

Et peut-être le plus important, incombe en grande partie à l'UQAM de répondre aux besoins pour enseignants qualifiés en Anglais langue seconde. L'Université Concordia <sup>2</sup> offre un Certificat de 30 crédits en TESL (Teaching English as a Second Language) au 2<sup>e</sup> cycle, mais les 10 cours sont tous au 1<sup>er</sup> cycle. En outre, un programme de 30 crédits signifie une période d'un an à plein temps ou plus à temps partiel, ce qui ne permettra pas de répondre rapidement aux besoins du programme intensif au Québec, et le programme n'implique aucun test de langue française. L'Université de Montréal n'a pas de programme en didactique des langues secondes du tout, ni pour le français ni pour l'anglais (selon leur liste de programmes<sup>3</sup>). L'Université McGill <sup>4</sup> s'approche

---

<sup>2</sup> Concordia, Certificat TESL : <http://doe.concordia.ca/programs/teaching-english-second-language/tesl-teaching-english-as-second-language-certificate/>

<sup>3</sup> UdeM, liste des programmes : [http://www.progcours.umontreal.ca/programme/index\\_fiche\\_prog/index\\_prog\\_cyc2.html/#00008](http://www.progcours.umontreal.ca/programme/index_fiche_prog/index_prog_cyc2.html/#00008)

<sup>4</sup> McGill, Certificat TESL : <http://www.mcgill.ca/study/2012-2013/faculties/education/graduate/programs/graduate-certificate-teaching-english-second-language>

le plus du programme voulu (certificat de 15 crédits, cours de 2<sup>e</sup> cycle) mais, comme à Concordia, sans garantie de compétence en langue française (« The Graduate Certificate in TESL is designed to be available to students worldwide »).

La présente modification a donc pour objectifs de répondre aux changements amenés ces dernières années aux programmes d'enseignement primaire et secondaire, accordant davantage de temps à l'enseignement de l'anglais, et aux demandes précises formulées par les Commissions scolaires en contact avec la Faculté des sciences de l'éducation, en plus de corriger certaines lacunes dans la structure du programme et à son admissibilité. Le nouveau programme devrait donc attirer davantage d'étudiants en recrutant dans un bassin plus large d'étudiants et en permettant à des enseignants en emploi de venir s'y perfectionner.

## 2 – PROJET DE MODIFICATION

<b>2.1 Nature de la modification</b>	
Quelle est la nature de la modification proposée ? ( <i>Vous pouvez cocher plus d'une case.</i> )	
<p><b>Modification de programme</b></p> <p><input type="checkbox"/> Appellation</p> <p><input type="checkbox"/> Grade octroyé</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Mention au diplôme</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Objectifs du programme</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Politiques d'admission</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Capacité d'accueil</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Régime d'études</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Conditions d'admission</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Critères et méthodes de sélection</p> <p><input type="checkbox"/> Règlements pédagogiques particuliers</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Structure du programme</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Cours obligatoires</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Cours optionnels</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Cheminement type</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Profil(s) ou concentration(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p> <p>Spécifiez :</p>	<p><b>Création / modification / retrait de cours</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Création de cours</p> <p><input type="checkbox"/> Modification de cours</p> <p><input type="checkbox"/> Retrait de cours</p> <p><i>Joindre la fiche de présentation d'un cours pour <b>chaque cours créé ou modifié</b>. Dans le cas des cours T, joindre <b>en plus</b> la fiche de présentation d'un cours T.</i></p> <p><i>Ces documents sont disponibles sur le site du Service de soutien académique à l'adresse <a href="http://www.ssa.uqam.ca/">http://www.ssa.uqam.ca/</a>.</i></p>

## 2.2 Description de la modification

En quoi consiste la modification proposée ?  
(*utiliser l'espace nécessaire, sans limite*)

Les modifications proposées ici touchent aux objectifs, aux conditions d'admission et à l'offre de cours.

## Structure du programme

Le programme proposé est composé de trois concentrations avec mention au diplôme:

- Français langue d'enseignement ou langue première
- Français langue seconde/langue étrangère (FL2/FLE)
- Anglais langue seconde/langue étrangère (ESL/EFL)

## Objectifs

On ajoute aux objectifs que ce programme permettra aux enseignants déjà à l'emploi d'une commission scolaire d'ajouter un champ d'exercice en didactique des langues pour chacune des concentrations, tout en maintenant l'ouverture du programmes aux étudiants ne détenant pas le brevet d'enseignement. La mention des langues secondes est remplacée par celle du français langue seconde ou étrangère et de l'anglais langue seconde ou étrangère.

Les objectifs n'annoncent plus le développement de connaissances favorisant l'application des nouvelles technologies de l'information, puisque la nouvelle structure du programme ne garantit plus que l'étudiant suive un cours dans ce domaine.

## Conditions d'admission

Les conditions d'admission proposées ne font plus mention d'une propédeutique à imposer aux étudiants ne détenant pas un brevet d'enseignement. Plutôt qu'une propédeutique, deux cours d'appoint (l'un en didactique du français langue d'enseignement, l'autre en didactique des langues secondes) ont été élaborés pour préparer les étudiants sans formation préalable en didactique des langues. Ces cours seront offerts de façon intensive avant le début de chaque session d'automne et d'hiver.

## Regroupement des cours en trois concentrations

Les quatre cours reliés au champ d'expertise de notre discipline, c'est-à dire la didactique de l'oral, de la lecture, de l'écriture et de la grammaire, seront regroupés selon les trois concentrations - français langue première/langue d'enseignement, français langue seconde/langue étrangère, et anglais langue seconde/langue étrangère. Ce regroupement par concentration sera le même à la maîtrise et constituera le noyau commun des programmes de deuxième cycle en didactique des langues.

### Concentration français langue première/langue d'enseignement (FL1) :

DDL8110 Didactique de l'écriture en langue première  
 DDL8120 Didactique de la lecture en langue première  
 DDL8460 Didactique de l'oral  
 DDL8430 Didactique de la grammaire

Les cours de la concentration français langue première/langue d'enseignement existent déjà dans le programme court, dans le DESS, dans la maîtrise en didactique des langues et sont obligatoires dans la concentration enseignement du français de la maîtrise en enseignement secondaire.

Les cours des concentrations français langue seconde et anglais langue seconde doivent être créés (sauf DDL8212, qui existe déjà). Ils sont conçus comme un ensemble, selon la même structure que les cours de la concentration français langue première.

Concentration français langue seconde/langue étrangère (FL2/FLE):

DDL 8212 Didactique de l'écriture en français L2/LE  
 DDL 8222 Didactique de la lecture en français L2/LE  
 DDL 8262 Didactique de l'oral en français L2/LE  
 DDL 8232 Didactique de la grammaire en français L2/LE

Concentration anglais langue seconde/langue étrangère (ESL/EFL):

DDL8312 Teaching writing in English as a second or foreign language  
 DDL8322 Teaching reading in English as a second or foreign language  
 DDL8362 Teaching oral production and comprehension in English as a second or foreign language  
 DDL8332 Teaching grammar in English as a second and foreign language grammar

À ces quatre cours de concentrations, les étudiants ajouteront un cours au choix parmi ceux déjà au programme, ou tout autre cours avec l'approbation de la direction du programme:

DDL814X Séminaire à contenu variable en didactique de la langue première  
 DDL8150 Didactique des premiers apprentissages en lecture et en écriture  
 DDL8211 Théories et recherches en didactique d'une langue seconde ou étrangère  
 DDL8220 Didactique d'une langue seconde ou étrangère  
 DDL824X Séminaire à contenu variable en didactique d'une langue seconde ou étrangère  
 DDL8410 Intégration des TIC en didactique d'une langue  
 DDL8440 Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture  
 DDL8450 Intégration de l'enseignement du français dans des situations d'apprentissage complexes  
 DDL8480 L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue  
 DDL8537 Didactique cognitive de la lecture et de l'écriture auprès des élèves allophones  
 LIN8225 Acquisition des langues secondes  
 LIN8155 Description linguistique et enseignement du français 1  
 LIN8156 Description linguistique et enseignement du français 2

## 2. L'ajout d'un cours d'appoint

Selon la concentration, les étudiants n'ayant pas de formation en didactique des langues devront suivre en guise de cours d'appoint (hors programme) l'un ou l'autre des cours à créer suivants:

Pour la concentration français langue d'enseignement ou langue première :

DDL8101 Courants actuels en didactique du français langue première ou d'enseignement

Pour la concentration français langue seconde ou étrangère (FL2/FLE) et la concentration anglais langue seconde ou étrangère (ESL/EFL) :

DDL8202 Courants actuels en didactique des langues secondes et étrangères

Ces deux cours seront offerts de façon intensive au mois d'août et fin novembre - début décembre, afin de permettre aux étudiants de continuer leur programme à temps complet ou à temps partiel au trimestre d'automne et d'hiver.

### **2.3 Justification de la modification**

Quelles sont les raisons qui motivent une telle modification de programme ? Quelles devraient être les retombées principales que l'on attend de la modification proposée ?

*(utiliser l'espace nécessaire, sans limite)*

#### **Regroupement des cours en trois concentrations**

Le programme court du département de didactique des langues comprend présentement seulement des cours de didactique du français langue d'enseignement ou langue première (L1) et de didactique du français langue seconde/étrangère, bien qu'une bonne proportion de nos étudiants soit en didactique de l'anglais langue seconde ou étrangère. Les étudiants peuvent suivre des cours dans l'une ou l'autre des disciplines, sans qu'on s'assure de la cohérence globale de leur parcours.

Or, depuis l'implantation de l'enseignement de l'anglais à partir de la première année, à l'automne 2006 et la mise en place de l'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année du primaire dans les écoles du Québec, nous recevons un grand nombre de demandes d'enseignants désireux de se spécialiser en enseignement de l'anglais langue seconde. Bien que la pénurie d'enseignants dans ces domaines existe depuis plusieurs années, elle s'est maintenant accentuée et les commissions scolaires cherchent désespérément à combler leur besoin d'enseignants. Pour que ces enseignants puissent changer de champ, ils doivent compléter 15 crédits dans la discipline visée (le cas échéant, anglais langue seconde). De plus, le MELS exige que cette discipline soit explicitement libellée sur leur attestation d'études. Remarquons par ailleurs que le Ministère offre des bourses aux enseignants désireux d'entreprendre un tel programme :

Aux enseignants bilingues, dûment qualifiés dans une autre discipline que l'anglais, langue seconde, qui se verraient proposer un emploi, le Ministère offre des bourses de perfectionnement qui leur permettraient d'obtenir la formation complémentaire requise, soit un certificat de 15 crédits en didactique de l'anglais, langue seconde. Ce certificat pourrait aussi être offert à des étudiants en cours de formation.<sup>5</sup>

La présente modification vise à répondre à ce besoin urgent. Nos programmes doivent donc refléter les trois concentrations que nous offrons et être libellés en conséquence

- 1.1. Didactique du français langue première ou langue d'enseignement
- 1.2. Didactique du français langue seconde ou étrangère
- 1.3. Didactique de l'anglais langue seconde ou étrangère

<sup>5</sup> Les informations au sujet des modalités permettant le changement de discipline sont expliquées sur le site du MELS : <https://www7.mels.gouv.qc.ca/DC/anglaisintensif/>.

Les quatre cours de base, soit la didactique de la lecture, de l'écriture, de la grammaire et de l'oral seront les mêmes dans les trois concentrations, bien que les objectifs seront spécifiques à la concentration français langue première ou d'enseignement, français langue seconde ou étrangère, ou anglais langue seconde ou étrangère. Le regroupement des cours par concentration nous permettra d'offrir les cours de base dans la langue cible (français, anglais) et de répondre à la demande des commissions scolaires pour une spécialisation en didactique, soit en français langue seconde et étrangère, soit en anglais langue seconde ou étrangère. De plus l'ajout des concentrations nous permet d'harmoniser ce programme à celui de la maîtrise (en cours de modification) et permettront aux étudiants de passer d'un programme à l'autre. En somme, cette structure permettra aux étudiants de suivre un programme plus cohérent et ciblé à leurs besoins.

## **2. Justification de l'ajout d'un cours d'appoint**

L'ajout des cours DDL8101 Courants actuels en didactique du français langue première ou d'enseignement et DDL8202 Courants actuels en didactique des langues secondes et étrangères, obligatoires pour les étudiants n'ayant pas de formation de 1er cycle en didactique des langues permettra à ces étudiants de se préparer dans le cadre du programme, plutôt que par l'intermédiaire d'une propédeutique lourde pour les candidats, aux études de cycles supérieurs en didactique des langues. Ces cours, offerts de façon intensive avant le début des trimestres d'automne et d'hiver (en août et en décembre), permettront un accès plus rapide au cœur du programme et, par conséquent, à la diplomation.

### **Objectifs**

Un paragraphe est ajouté au début des objectifs pour interpeller spécifiquement les enseignants déjà à l'emploi d'une commission scolaire qui désirent ajouter la didactique des langues à leurs champs d'exercice.

La nouvelle structure du programme exige que l'on retire des objectifs du programme qu'il permettra de « développer des connaissances favorisant l'application pédagogique des nouvelles technologies de l'information à la didactique des langues (L1, L2, LE) ». Pourtant, tout étudiant pourra suivre l'un des deux cours (DDL8410 et DDL8480) portant sur les nouvelles technologies comme son cours au choix.

### **Conditions d'admission**

Les conditions d'admission peuvent être assouplies grâce à la création des cours d'appoint DDL8101 et DDL8202. D'une part, imposer une propédeutique parfois aussi longue que le programme lui-même devait repousser un bon nombre d'étudiants, qui voyaient leur admission reportée d'au moins un semestre, le temps de compléter la propédeutique. Les conditions d'admission sont aussi formulées pour attirer des étudiants qui ne sont pas détenteurs d'un brevet d'enseignement. Il importe d'attirer dès maintenant de tels étudiants, puisqu'ils pourront par la suite s'inscrire non seulement à la maîtrise existante (en cours de modification) en didactique des langues, mais aussi au profil de maîtrise menant au brevet d'enseignement en cours de préparation.

Tout candidat pour le programme court doit faire la preuve qu'il possède les compétences en français, et dans le cas de la concentration Anglais langue seconde en anglais aussi. Les tests et autres conditions d'admission pour l'anglais sont les mêmes que pour l'admission au Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (7348)<sup>6</sup>.

### Retombées attendues

Les inscriptions au programme devraient augmenter pour diverses raisons :

- Le contexte éducatif a évolué depuis la création du programme et la demande d'enseignants en langues est croissante; rappelons que l'UQAM semble être la première des institutions universitaires montréalaises à répondre à l'appel urgent du milieu scolaire en ce qui concerne l'anglais langue seconde;
- La modification tient compte de demandes qui ont été faites au Département de didactique des langues pour que soit offert un programme destiné aux enseignants désireux d'ajouter une discipline à leurs champs d'exercices.

Ces inscriptions pourront être soutenues aussi par l'augmentation de la qualité du programme : les cours mieux ciblés et le cheminement plus structuré vont ajouter de la cohérence et de la pertinence au programme. À plus long terme, ce programme pourra véritablement devenir la porte d'entrée vers les études de cycles supérieurs en didactique des langues, le programme permettant une passerelle à la maîtrise en didactique des langues.

## 2.4 Ressources nécessaires

La modification proposée exige-t-elle des ressources supplémentaires ? **NON**

*Si oui, veuillez préciser.. Si non, veuillez le mentionner explicitement.*  
(utiliser l'espace nécessaire, **sans limite**)

Les ressources les plus importantes sont déjà sur place, ce sont nos professeurs.

Notre corps professoral est un groupe impressionnant et équilibré de quinze experts dans toute les matières reliées à la Didactique du français L1, français L2 et langue étrangère (LE), et de l'anglais L2 et LE. Notre équipe professorale compte autant de nouveaux doctorants (Amireault, Beaudry, Bell, Collin, Fejzo, Gauvin, Guenette, Tremblay) que des professeurs chercheurs qui ont fait leur marque dans le domaine de la didactique des langues (Boutin, Cobb, Gagne, Godard, Laplante, Jean, Nadeau). L'enseignement et les écrits scientifiques publiés par les membres du Département couvre tout l'éventail du français L1 (Beaudry, Godard, Nadeau, Gauvin, Laplante, Fejzo, Tremblay); du français L2/LE (Amireault, Boutin, Collin, Gagne); et de l'anglais L2/LE (Bell, Cobb, Guenette). Les disciplines sont également représentées de façon équilibrée, par exemple en

<sup>6</sup> Les niveaux demandés et les tests d'anglais imposés pour admission au Baccalauréat sont décrits ici : <http://www.programmes.uqam.ca/7348#CONADM>.

lecture (Beaudry, Boutin, Cobb, Collin, Godard, Laplante), en grammaire (Bell, Nadeau), en écriture (Beaudry, Fejzo, Gagne, Guenette, Tremblay), et en langue orale (Boutin, Collin, Godard) – pour mentionner seulement les spécialités principales, puisque la plupart de nos professeurs ont des deuxième et même des troisième domaines d'expertise. Concernant le répertoire des cours en DDL, plusieurs d'entre nous sommes des experts en divers domaines tel que l'apprentissage des langues par ordinateur (Boutin, Cobb, Collin), l'acquisition du lexique (Cobb en L2, Tremblay en L1), le développement linguistique chez l'enfant (Laplante, Tremblay), la supervision des stages (Boutin, Cobb, Guenette), les théories de l'acquisition (Bell, Godard). Tableau 5 en fait la liste plus détaillée.

**Tableau 2. Corps professoral en relation des cours proposés**

<b>Nom (à l'UQAM depuis)</b>	<b>Formation académique</b>	<b>Champs d'expertise et intérêts en recherche</b>	<b>Liens avec le programme projeté</b>
Valérie Amireault depuis juin 2011	Ph. D. Éducation, français langue seconde, Université McGill	Francisation des immigrants adultes Développement de la compétence interculturelle, des représentations culturelles et de l'identité en apprentissage du français langue seconde	DDL 8212 Didactique de l'écriture en français L2/LE  DDL 8222 Didactique de la lecture en français L2/LE
Marie-Christine Beaudry, depuis juin 2010	Ph. D. Éducation, français langue première, Université de Montréal	Didactique du français langue d'enseignement au secondaire, littérature jeunesse	DDL8120 Didactique de la lecture en langue première  DDL8460 Didactique de l'oral
Philippa Bell, depuis juin 2012	Ph. D. Éducation, anglais langue seconde, Université Concordia	Acquisition des langues secondes, théorie d'acquisition  Grammaire en anglais L2/LE	DDL8362 Teaching oral production and comprehension in English L2/LE  DDL8332 Teaching grammar in English L2/LE
France Boutin, depuis 2006	Ph.D. Foreign Language Education, Faculty of Education, The Ohio State University	Les TIC en didactique des L2/ LE; L'enseignement réflexif / développement du savoir-faire professionnel (L2/LE) et les erreurs de	DDL8222 Didactique de la lecture en français L2/LE

		diagnostique pédagogique ; didactique de l'oral et l'évaluation des compétences en L2/LE	
Thomas Cobb, depuis 1997	Ph.D. en Technologies Educatives, Université Concordia	Acquisition du lexique en langue seconde Apprentissage des langues assisté par ordinateur	DDL8322 Teaching reading in English L2/LE  DDL8362 Teaching oral production and comprehension in English L2/LE
Simon Collin, depuis décembre 2010	Ph. D. psychopédagogie et andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	Technologies et FLS ; didactique de l'oral ; intégration linguistique des immigrants ; développement professionnel des enseignants	DDL 8262 Didactique de l'oral en français L2/LE
Anila Fejzo, depuis Juin 2011	Ph. D., développement de la compétence morphologique; UQAM 2011	Didactique cognitive de la lecture et de l'écriture; conscience phonologique et compétence morphologique	DDL8110 Didactique de l'écriture en français L1  DDL8120 Didactique de la lecture en français L1
Andréanne Gagné, depuis 2009	Ph. D. Communication Sciences and Disorders, McGill	Apprentissage des langues secondes Lecture/écriture en langue seconde Premiers apprentissages Trouble spécifique du langage, dyslexie	DDL 8212 Didactique de l'écriture en français L2/LE  DDL 8222 Didactique de la lecture en français L2/LE
Isabelle Gauvin depuis Juin 2011	Ph. D. didactique de la grammaire, Université de Montréal	Didactique de la grammaire, de l'écriture; mobilisations des savoirs	DDL8110 Didactique de l'écriture en français L1  DDL8430 Didactique de la grammaire en français L1
Lucie Godard	Ph. D.	Didactique de la	DDL8110 Didactique

depuis 1989		lecture et de l'écriture au préscolaire et au primaire	de l'écriture en français L1  DDL8120 Didactique de la lecture en français L1
Danielle Guénette depuis juin août 2002	Ph. D. Linguistique appliquée à l'enseignement des langues secondes, Université McGill	Rétroaction corrective en L2 -croyances et perceptions des enseignants de L2 - formation des maîtres - développement de l'écriture	DDL 8212 Didactique de l'écriture en français L2/LE  DDL8312 Teaching writing in English L2/LE
Gladys Jean depuis 2004	Ph. D. en enseignement des langues secondes, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto	Didactique de la grammaire en L2 Évaluation des compétences en L2; Ressources pédagogiques	DDL 8232 Didactique de la grammaire en français L2/LE
Line Laplante, depuis 20xx	Ph. D. en orthopédagogie	Difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture	DDL8110 Didactique de l'écriture en français L1  DDL8120 Didactique de la lecture en français L1
Marie Nadeau, depuis 1990	Ph. D. en didactique de la grammaire, Université de Paris 7	Didactique de la grammaire au primaire	DDL8430 Didactique de la grammaire en français L1
Ophélie Tremblay, depuis 2011	Ph. D. en didactique du français langue première, Université de Montréal	Didactique de l'écrit, du lexique, de l'oral, de l'écriture littéraire; la Littérature jeunesse	DDL8110 Didactique de l'écriture en français L1  DDL8120 Didactique de la lecture en français L1  DDL8460 Didactique de l'oral en français L1
+ Deux nouveaux professeurs en 2012	Spécialiste en didactique de		

et un autre en 2013	l'anglais langue seconde et spécialiste en didactique des langues étrangères		
---------------------	--	--	--

### 3 Annexes

#### Annexe 1 : Courriel d'Anne Millette concernant nombre d'enseignants demandé

**Envoyé :** 4 juillet 2012 10:29

**À :** cobb.tom@uqam.ca

**Cc :** Paradis, Anne

**Objet :** RE: Rép. : ANglais langue seconde intensif - nouveaux programmes à l'UQAM



Bonjour Thomas,

Here are the figures provided by la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire (DFTPS):

- 1800 ESL teachers will be needed between 2012-2016 of which number, 1235 only for Intensive English.

In addition, you might be interested in getting in touch with your colleague Monique Brodeur from UQAM. She sits on a committee called MELS-Université-CS at la Montégégie.

Hope to see you next week at the ALA convention!

Anne

*Anne Millette, responsable des programmes d'anglais, langue seconde*

## Annexe 2 : Lettre d'appui des Regroupements pédagogiques en Anglais langue seconde

26 juin 2012

### LETTRE D'APPUI POUR LES NOUVEAUX PROGRAMMES EN DIDACTIQUE DES LANGUES

Le Département de didactique des langues de l'UQAM propose des modifications à plusieurs de ses programmes de deuxième cycle. Ces modifications répondent au besoin des enseignants désireux de changer de champs, aussi bien qu'à la demande pressante des commissions scolaires qui cherchent à combler leur besoin d'enseignants en anglais langue seconde/étrangère, en français langue seconde/étrangère, et en langues d'origine ou étrangère. En effet, bien que la pénurie d'enseignants en anglais langue seconde existe depuis plusieurs années, elle s'est accentuée d'abord par l'implantation de l'enseignement de l'anglais à partir de la première année depuis l'automne 2006, et continuera d'augmenter avec la mise en place de mesures pour que tous les élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire consacrent la moitié de l'année scolaire à l'apprentissage de l'anglais.

Les modifications seront (1) de regrouper les quatre cours reliés au champ de la didactique des langues, c'est-à-dire la didactique de l'oral, de la lecture, de l'écriture et de la grammaire, dans un programme court unifié comprenant trois concentrations - français langue première/langue d'enseignement, français langue seconde/langue étrangère, et anglais langue seconde/langue étrangère; et (2) de diviser la maîtrise actuelle en didactique des langues en trois maîtrises (recherche, intervention, et qualifiante) toujours dans les trois concentrations, dans le but de faciliter le changement de champs des enseignants existants et donc d'augmenter la nombre des enseignants de langues qualifiés.

Suite à la demande d'appui reçue par M. Thomas Cobb, Directeur des Cycles Supérieurs du Département de didactique des langues de l'Université du Québec à Montréal, nous les soussignées, qui représentons la SPEAQ (Société de la Promotion de l'Enseignement de l'Anglais au Québec), RCCPALS (Regroupement des Conseillères et Conseillers Pédagogiques en Anglais Langue Seconde), et RREALS (Regroupement des Responsables des Enseignants d'Anglais Langue Seconde), sommes prêtes à appuyer les nouveaux programmes proposés. Nous croyons que ces nouveaux programmes sont nécessaires afin de combler le besoin d'enseignants en langues secondes suite à l'annonce ministérielle d'implanter l'anglais intensif dans toutes les classes de 6<sup>e</sup> année d'ici 2015.



Isabelle Giroux  
RCCPALS présidente



Lisa Vachon  
RREALS présidente



Micheline Schinck  
SPEAQ présidente

